ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1958

Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste

CITOYENNES ET CITOYENS,

Le 23 novembre 1958, la 2e Circonscription de Tarbes aura à choisir son Député à l'Assemblée Nationale.

Cette élection s'inscrit dans le cadre que la volonté du Peuple de France a tracé lors du dernier Référendum sur la Constitution de la République.

Ce jour-là, la France et les Hautes-Pyrénées ont désiré ardemment que, dorénavant, le Pays soit réellement et efficacement gouverné par une majorité assurant la stabilité du Gouvernement dans des perspectives de progrès et de paix.

Appelé, pour la troisième fois, à solliciter vos suffrages et à mériter votre confiance, me refusant à toute promesse démagogique, je vous livre ma pensée et mon programme aussi nettement et aussi clairement que par le passé :

POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

La France est, fort heureusement, un pays où la démographie est en progrès constant : avant dix ans, nous aurons à créer près d'un million d'emplois nouveaux ; dans le même temps et d'ailleurs à compter du 1er janvier 1959, la France aura à faire face à un vaste problème, pour la solution duquel nos compatriotes devront faire un effort maximum de civisme, de discipline et d'énergie : c'est le Marché Commun Européen. Ce sera alors la grande compétition sur le plan du travail et des marchés, compétition qui fera de notre Pays une grande Nation libre au standing de vie encore plus élevé qu'aujourd'hui.

Pour nous préparer à cet effort, il nous faudra d'abord éduquer notre Jeunesse, fournir à tous, fils d'ouvriers comme fils de paysans, leur chance d'accéder aux postes les plus élevés de notre économie.

Le Parti Radical-Socialiste est celui de l'Education nationale ; il poursuivra ses efforts de recrutement des maîtres et professeurs, de construction d'écoles, de cours complémentaires, de lycées, de Facultés, d'écoles techniques industrielles et agricoles, d'allocation de bourses libérales et satisfaisantes.

Parallèlement à l'Education, notre Pays devra continuer et augmenter son effort de construction de logements neufs, accessibles à tous, car la République ne peut être aimée ni respectée lorsque l'on vit dans des taudis.

Mais à toute cette Jeunesse qui monte, outre l'Education et le Logement, il faudra procurer du travail. C'est dans le développement industriel que résident toutes nos chances ; il faudra, nécessairement, accélérer et augmenter notre politique des investissements, créatrice de richesses nouvelles et seule susceptible d'éliminer les perspectives de chômage.

Notre Agriculture est en péril. Pense-t-on sérieusement qu'elle puisse être défendue par des « paysans » salonnards et beaucoup plus soucieux des grands intérêts capitalistes et égoïstes que de la condition de nos paysans du Midi et du Sud-Ouest. Je n'hésite pas à affirmer que le cultivateur est malheureux, qu'il est le seul des Français à avoir un revenu bien inférieur à l'indice général du coût de la vie et qu'on veut lui faire supporter, à lui seul, ce qui est appelé la « politique de baisse ». **Le scandale, c'est, aujourd'hui, l'effondrement des prix agricoles, notamment sur le bétail, source principale de revenus de nos paysans haut-pyrénéens.**

Les décrets GAILLARD, de septembre-octobre 1957, sont une charte et une base de départ auxquels le Parti Radical-Socialiste est résolu à ne pas laisser toucher. Ils donnent aux agriculteurs une perspective et une sécurité, en même temps qu'ils préparent l'agriculture à mieux répondre aux besoins de la consommation intérieure et de l'exportation.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Etre aussi pour une véritable politique paysanne c'est aussi poursuivre l'effort de l'éducation de nos jeunes paysans, de l'équipement en eau, logements et chemins et assurer enfin l'égalité des conditions sociales (sécurité et retraite) avec les autres catégories de travailleurs.

POLITIQUE ETRANGÈRE ET D'OUTRE-MER

Mais il ne faut jamais se payer de mots : la condition de vie des Français s'améliorera, le progrès ira de l'avant dans tous les domaines, la France ne sera une grande Nation pouvant traiter à égalité avec les autres pays du monde qu'à la condition que très vite la Paix soit rétablie et assurée dans nos territoires d'Outre-Mer. La Communauté franco-africaine doit s'épanouir et prospérer dans un nouveau climat de liberté et de respect mutuel. En Algérie, la Paix doit être recouvrée, dans l'honneur et la dignité.

Ne nous y trompons pas : lors du Référendum, la France a autant souhaité un renouveau de la politique intérieure et de nos institutions républicaines qu'un règlement rapide, honorable et durable de la guerre d'Algérie.

Rien ne se fait, rien ne se bâtit dans le fracas des armes. Notre Jeunesse, ardente et courageuse, est destinée à d'autres missions qu'à faire la guerre depuis bientôt 20 ans...

POLITIQUE DEPARTEMENTALE

Pourquoi le nier ? Le mérite du scrutin d'arrondissement est de placer l'élu près de sa circonscription et de ses électeurs. Outre la politique générale, chaque circonscription a ses intérêts particuliers que l'élu doit défendre.

Les Hautes-Pyrénées savent fort bien que la majorité radicale-socialiste du Conseil Général a fait et continue à faire un effort extraordinaire en faveur de nos ruraux et de cette industrie capitale pour notre Département qu'est le tourisme et le thermalisme.

CITOYENNES ET CITOYENS,

Une politique de progrès et de Paix, inspirée par le respect de la personnalité humaine et le souci de la solidarité entre toutes les classes de la Nation, une politique sociale et libérale sous le signe de l'autorité et de la Stabilité, enfin une politique vraiment républicaine, voilà ce que nous vous proposons pour le renouveau de la France, de la République et de la Patrie.

Pierre MAILHE
AVOCAT AU BARREAU DE TARBES
DÉPUTÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES
CONSEILLER GÉNÉRAL DE TARBES
MAIRE DE RABASTENS-DE-BIGORRE
CROIX DE GUERRE 1939-1945
MÉDAILLE DES ÉVADÉS
COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Docteur Camille LEBRETON
DIRECTEUR DU SANATORIUM D'ARRENS
CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON D'AUCUN
MAIRE D'ARRENS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CROIX DE GUERRE 1939-1945
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PYRÉNÉENNE
DE LUTTE CONTRE LES MALADIES
DES ANIMAUX

Tarbes. — Imprimerie Toulouse

Sciences Po / fonds CEVIPOF